



BASKETBALL COLLÉGIAL DIVISION 2 CONFÉRENCE SUD-OUEST Procédure de sélection des équipes d'étoiles 2023-2024

Formule :

Féminin : Les équipes seront composées de dix (10) joueuses et d'une (1) équipe d'entraîneurs.

Masculin : Les équipes seront composées de dix (10) joueurs et d'une (1) équipe d'entraîneurs.

Mise en candidature :

Les entraîneurs soumettent un maximum de quatre (4) joueurs de leur équipe.

Nomination et compilation :

Les équipes votent pour les dix (10) meilleurs joueurs, en excluant leurs athlètes. (Le 1^{er} choix aura 10 points, le 2^e 9 points, ainsi de suite jusqu'au 10^e 1 point)

Les équipes votent pour les trois (3) meilleures équipes d'entraîneurs, en excluant leur équipe. (Le 1^{er} choix aura 5 points, le 2^e 3 points et le 3^e 1 point)

Les équipes seront composées des joueurs et de l'équipe d'entraîneurs ayant obtenu le plus de points. Un maximum de deux (2) athlètes d'une même équipe sera considéré.

**Les athlètes qui ont été l'objet d'une sanction supplémentaire du commissaire ne sont pas admissibles. Les athlètes doivent être admissibles aux éliminatoires.*

Les critères à considérer :

- 1- Performance
- 2- Éthique
- 3- Réussite académique

Étapes à suivre : (*dates sujettes à modification*)

- 1- Semaine du 26 février : Les équipes soumettent leurs candidats.
- 2- Semaine du 4 mars : Le RSEQ dresse une liste de tous les candidats et l'envoie aux équipes.
- 3- Semaine du 11 mars : Les équipes votent pour les candidats des autres équipes.
- 4- Semaine du 18 mars : Le RSEQ compile les votes et dévoile les sélectionnés.

BRIS D'ÉGALITÉ :

1- Nombre de votes reçus

2- Valeur des votes reçus